



INVITATION PRESSE

Nice, le 17/07/2025

Visite des dernières installations au port Vauban et au port Gallice

Jean-Pierre Savarino,
Président de Vauban 21 et Gallice 21

Jean Leonetti,
Maire d'Antibes Juan-les-Pins
Président de la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis

vous invitent mercredi 23 juillet à partir de 10H00

Mise en service manuelle de la passerelle Saint-Jaume et inauguration du snack de la Gravette

Mercredi 23 juillet de 10h00 à 10h45 au Port Vauban aux pieds de la Passerelle

en présence de

Philippe Prost, Atelier d'Architecture Philippe Prost

La passerelle Saint-Jaume

Œuvre de l'Atelier d'Architecture Philippe Prost, grand prix national de l'architecture 2022, elle a été imaginée comme un trait d'union entre la vieille ville et le quai des Milliardaires. Accessible aux personnes à mobilité réduite, cette passerelle piétonne et amovible vise à renforcer la continuité urbaine et à fluidifier les circulations douces au sein du port. Elle sera mise en service le 7 août prochain.

Inauguration du snack de la Gravette

Pendant la saison estivale, un espace total de 45,75 m² sur l'Esplanade Sainte Claire sera occupé par un kiosque de 12 m². Ce dernier sera exclusivement dédié à la vente de petites restaurations sucrées et salées, de glaces et de boissons, à consommer sur place ou à emporter. Il s'adresse aux promeneurs et usagers du Port Vauban. Une terrasse non couverte de 33,75 m², équipée de parasols, complétera cet espace.

Présentation de la Zone de Mouillage et d'Equipements Légers (ZMEL) de l'Anse du Croûton

Mercredi 23 juillet à 11h00 au Port Gallice

(Salle de réunion Bâtiment Nord)

47 Bd Edouard Baudoin – Juan-les-Pins

En présence de **Yann Gaucher**, Président de YDGS Company,

Avec le soutien de la Région Provence – Alpes – Côte d'Azur et l'Agence de l'Eau

L'anse du Croûton, le long de la côte au sud-ouest d'Antibes, fait partie de l'aire marine protégée « Natura 2000 : Baie et Cap d'Antibes Iles de Lérins » avec une biodiversité particulièrement riche qu'il convient de protéger. En période estivale, 47 bateaux peuvent être enregistrés au mouillage sur une journée. Afin de réduire l'impact des ancres de navires de plaisance sur l'herbier de posidonie, d'améliorer la gestion et l'organisation des usages en renforçant la sécurité de la navigation et le confort des plaisanciers, la commune d'Antibes Juan-les-Pins a mis en place une zone de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) et lancé un marché de prestation de gérance des installations. Le groupement composé de Gallice 21, en qualité de mandataire, et YDGS Company, co-traitant, vient de remporter le marché pour une durée de 1 an, renouvelable trois fois.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence par retour de mail à catherine.jacques@cote-azur.cci.fr pour embarquement sur le bateau

Contacts presse :

Catherine Jacques, T. 04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

Mairie d'Antibes, Olivier Darcq T. 06 16 19 15 93 olivier.darcq@ville-antibes.fr